



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance ordinaire du 5 mars 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 5 mars 2025 à 19h00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
	Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
	Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
	Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
	Madame	Monique Pelletier	Conseillère
	Monsieur	Steve Millar	Conseiller
	Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Patricia Larivière, directrice générale par intérim, fait fonction de greffière de la séance.

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, la présente séance est ouverte à 19h00.

Note au procès-verbal :
Ajout du point 700-3 Affichage du poste brigadier/bibliothécaire.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2025-03-05-051

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

000	OUVERTURE DE LA SÉANCE
0-1	Ouverture de la séance
0-2	Adoption de l'ordre du jour
0-3	Lecture des procès-verbaux
	A. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 février 2025
	B. Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2025
	C. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 février 2025
	D. Procès-verbal de la séance extraordinaire 1 du 10 février 2025
	E. Procès-verbal de la séance extraordinaire 2 du 10 février 2025
0-4	Période de questions



100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 Conseil municipal

- 110-1 Dépôt de l'avis juridique concernant l'acquisition de biens appartenant à un élu
- 110-2 Avis de motion et dispense de lecture – Règlement 2025-362 concernant la régie interne des séances du conseil municipal et abrogeant toute réglementation antérieure afférente

130 Gestion financière et administrative

- 130-1 Approbation du journal des achats en lot pour le mois de février 2025
- 130-2 Approbation du journal des achats pour le mois de février 2025
- 130-3 Dépôt du relevé bancaire – Février 2025
- 130-4 Dépôt du suivi budgétaire au 28 février 2025 - État des activités financière
- 130-5 Autorisation d'une demande de stage au sein de la municipalité
- 130-6 Politique salariale
- 130-7 Soumission Site Web municipal
- 130-8 Création d'un journal municipal saisonnier

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 200-1 Rapport des activités du service incendie - février 2025
- 200-2 Dépôt du résumé et recommandations - Comité incendie du 7 février 2025
- 200-3 Politique interne du service de sécurité incendie
- 200-4 Demande à la MRCVG de voter la rémunération du service de sécurité incendie avec recommandations de la direction générale de la municipalité de Bouchette
- 200-5 Achat de thermopompes
- 200-6 Rapport annuel d'activités du service incendie pour l'année 2024

300 TRANSPORT ET COMMUNICATION

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics – février 2025
- 300-2 Achat d'une pièce de rechange pour la niveleuse

400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 400-1 Rapport – Usine d'épuration – Février 2025
- 400-2 Rapport de l'eau potable – Février 2025
- 400-3 Achat d'une pompe pour le réseau d'aqueduc
- 400-4 Achat d'un camion pour la collecte des matières résiduelles et renonciation à l'entente avec Blue Sea et Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau
- 400-5 Prestation de service pour les réparations de l'usine d'épuration

500 SANTÉ ET BIEN ÊTRE

- 500-1 Autorisation à la direction générale pour la planification d'activités à l'occasion de la journée de la santé mentale

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 600-1 Signature de promesses de cession de terrain - Projet de la Baie-Gabriel



700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- | | |
|-------|--|
| 700-1 | Réaffectation d'une portion du budget de la journée hivernale pour une activité en avril |
| 700-2 | Emplacement de la bibliothèque municipale |
| 700-3 | Affichage du poste de brigadier/bibliothécaire |

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

- | | |
|-------|----------------------------------|
| 800-1 | Offre de service d'une citoyenne |
|-------|----------------------------------|

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 février 2025

M.B. 2025-03-05-052

Il est proposé par Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure,

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 février 2025 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Adoptée à l'unanimité

B- Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2025

M.B. 2025-03-05-053

Il est proposé par Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2025 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Adoptée à l'unanimité

C- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 février 2025

M.B. 2025-03-05-054

Il est proposé par Marc Poirier, appuyée par Monique Pelletier,

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 février 2025 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Adoptée à l'unanimité

D- Procès-verbal de la séance extraordinaire 1 du 10 février 2025

M.B. 2025-03-05-055

Il est proposé par Michel Lamoureux, appuyée par Steve Millar,



QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire 1 du 10 février 2025 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Adoptée à l'unanimité

E- Procès-verbal de la séance extraordinaire 2 du 10 février 2025

M.B. 2025-03-05-056

Il est proposé par Pascal Saumure, appuyée par Jean Daoust,

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire 2 du 10 février 2025 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Période de question

Aucune question.

Note au procès-verbal : Le maire, Steve Lefebvre remercie la directrice générale par intérim, Madame Patricia Larivière pour son travail exemplaire.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
-----	-------------------------

110	Conseil municipal
-----	-------------------

110-1 Dépôt de l'avis juridique concernant l'acquisition de biens appartenant à un élu

Note au procès-verbal : L'avis juridique a été déposé et les membres du conseil en ont pris connaissance.

110-2 Avis de motion et dispense de lecture - Règlement 2025-362 - règlement concernant la régie interne des séances du conseil municipal et abrogeant toute réglementation antérieure afférente

Le conseiller au siège numéro 6, Jean Daoust, annonce ce 5 mars 2025, qu'un avis de motion est donné et qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2025-362 concernant la régie interne des séances du conseil municipal et abrogeant toute réglementation antérieure afférente. L'avis de motion est assorti d'une dispense de lecture. Ce règlement vise à régler la régie interne des séances du conseil municipal et abroge toute réglementation antérieure afférente.

DEMANDE DE DISPENSE DE LECTURE

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, je demande que le règlement soit dispensé de lecture lors de son adoption, chaque membre du conseil ayant reçu une copie du projet de règlement et en ayant pris connaissance avant la présente séance.

Conseiller au siège #6
Jean Daoust



130	Gestion financière et administrative
-----	--------------------------------------

130-1 Approbation du journal des achats en lot pour le mois de février 2025

M.B. 2025-03-05-057

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'approuver le journal des achats en lot du mois de février 2025 pour un montant total de 53 134.90 \$ tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Adoptée à l'unanimité

130-2 Approbation du journal des achats pour le mois de février 2025

M.B. 2025-03-05-058

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'approuver le journal des achats au 28 février 2025 pour un montant de 44 198.20 \$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

130-3 Dépôt du relevé bancaire de février 2025

Note au procès-verbal

Le relevé bancaire de février 2025 a été déposé et les élus en ont pris connaissance.

130-4 Dépôt du suivi budgétaire au 28 février 2025

Note au procès-verbal

Le document de suivi budgétaire au 28 février 2025 a été déposé et les élus en ont pris connaissance.

130-5 Autorisation d'une demande de stage au sein de la municipalité

M.B. 2025-03-05-059

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Bouchette a reçu une demande de stage de de Madame Mélanie Turpin Crytes, une étudiante en secrétariat à la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais, et qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de favoriser la formation et l'intégration des étudiants au marché du travail;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jean Daoust, appuyé par Michel Lamoureux,

QUE le conseil autorise Madame Mélanie Turpin Crytes à effectuer un stage au sein de la Municipalité de Bouchette, selon les modalités établies avec l'établissement scolaire.

Adoptée à l'unanimité

130-6 Politique salariale



M.B. 2025-03-05-60

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Bouchette souhaite encadrer la gestion des rémunérations afin d'assurer l'équité, la compétitivité et l'attractivité de ses conditions d'emploi;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jean Daoust, appuyé par Monique Pelletier,

QUE le conseil adopte la Politique salariale telle que présentée, laquelle entrera en vigueur à compter du 6 mars 2025;

QUE cette politique encadre les modalités de rémunération, les échelles salariales et les ajustements applicables aux employés municipaux, selon les principes établis;

QUE la direction générale soit autorisée à assurer la mise en application de cette politique et à en faire le suivi auprès des employés concernés.

Adoptée à l'unanimité

130-7 **Soumission site web municipal**

M.B. 2025-03-05-061

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Bouchette souhaite moderniser son site web afin d'en améliorer l'accessibilité, l'ergonomie et la convivialité pour les citoyens;

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été demandées conformément aux règles applicables et que la soumission de Numérique.ca au montant de 2 490.00 \$ avant taxes s'est avérée conforme et avantageuse pour la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Jean Daoust,

QUE le conseil accepte la soumission de Numérique.ca pour la refonte du site web municipal au coût de 2 490.00 \$, avant taxes;

QUE la direction générale soit autorisée à mener à terme le projet en collaboration avec le soumissionnaire;

QUE la direction générale soit autorisée à signer tout document nécessaire à l'exécution du contrat.

Adoptée à l'unanimité

130-8 **Création d'un journal municipal saisonnier**

M.B. 2025-02-05-062

CONSIDÉRANT que la mise en place d'un journal municipal permettrait d'informer la population sur les activités, les services municipaux et les projets à venir;

CONSIDÉRANT que la diffusion d'informations locales favorise l'engagement citoyen et le sentiment d'appartenance à la communauté;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jean Daoust, appuyé par Michel Lamoureux,



QUE la municipalité procède à la création d'un journal municipal qui sera publié de façon numérique sur le site web municipal et en version papier disponible à la salle municipale et au bureau de poste.

QUE la direction générale soit mandatée pour coordonner la mise en place du journal et en assurer la gestion continue dès que les ressources nécessaires seront disponibles.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
-----	-------------------

Note au procès-verbal : Le conseiller Pascal Saumure se retire de son siège pour le traitement du point 200-1

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Pascal Saumure, a déposé son rapport pour le mois de février 2025.

200-2 Dépôt du résumé et recommandations - Comité incendie du 7 février 2025

Note au procès-verbal

Le résumé et les recommandations du Comité incendie du 7 février 2025 ont été présentés aux élus.

200-3 Politique interne du service de sécurité incendie

M.B. 2025-03-05-063

CONSIDÉRANT la Municipalité de Bouchette souhaite encadrer les pratiques et les procédures du Service de sécurité incendie afin d'assurer une gestion efficace et conforme aux normes en vigueur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jean Daoust, appuyé par Michel Lamoureux,

QUE le conseil adopte la Politique interne du Service de sécurité incendie telle que présentée, laquelle entrera en vigueur à compter du 6 mars 2025;

QUE cette politique encadre les règles de fonctionnement, les responsabilités et les obligations des membres du service en matière de sécurité, de formation et d'intervention;

QUE les articles 7 et 14 soient mis en suspens jusqu'à ce qu'une nouvelle proposition soit étudiée par le conseil;

QU'EN collaboration avec la direction générale, le directeur du Service de sécurité incendie soit chargé de la mise en application de cette politique et du suivi auprès des pompiers.

Adoptée à l'unanimité

200-4 Demande à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau de voter la rémunération du service sécurité incendie avec recommandations de la direction générale de la municipalité de Bouchette

M.B. 2025-03-05-064



CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité de Bouchette ne peut atteindre le quorum nécessaire pour adopter la rémunération du service sécurité incendie en raison du trop grand nombre d’élus siégeant également comme pompiers volontaires;

CONSIDÉRANT que conformément aux dispositions légales applicables, la Municipalité doit demander à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau d’exercer cette compétence afin d’assurer l’adoption de la grille salariale des pompiers municipaux;

CONSIDÉRANT que la direction générale de la Municipalité est en mesure de formuler des recommandations à la MRC afin d’assurer une rémunération juste et équitable des pompiers municipaux, en fonction des pratiques du milieu et des ressources disponibles;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Monique Pelletier,

QUE la Municipalité de Bouchette demande officiellement à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau de procéder à l’adoption de la rémunération du service de sécurité incendie, conformément aux règles en vigueur;

QUE la direction générale de la Municipalité transmette ses recommandations à la MRC afin de guider les élus dans leur décision sur la rémunération des pompiers;

QUE cette demande soit transmise à la direction générale de la MRC pour suivi et traitement.

Adoptée à l’unanimité

200-5 Achat de thermopompes

M.B. 2025-03-05-065

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Bouchette souhaite améliorer l’efficacité énergétique et le confort des bâtiments municipaux, notamment à la caserne incendie et au Centre 4 Saisons;

CONSIDÉRANT que l’acquisition de thermopompes permettra de mieux contrôler la température dans ces installations tout en réduisant les coûts énergétiques à long terme;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Steve Millar,

QUE le conseil autorise le déblocage d’un budget maximal de 20 000 \$ pour l’achat et l’installation de thermopompes à la caserne incendie et au Centre 4 Saisons;

QUE ce montant soit financé à même le budget de fonctionnement et/ou le fonds réservé aux infrastructures municipales, selon la disponibilité des fonds;

QUE la direction générale soit mandatée pour procéder à l’acquisition en conformité avec les règles de gestion contractuelle de la Municipalité.

Adoptée à l’unanimité

200-6 Rapport annuel d’activités du service incendie pour l’année 2024

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Pascal Saumure, a déposé son rapport annuel d’activités pour l’année 2024.

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
-----	----------------------------

Note au procès-verbal : Le conseiller Pascal Saumure reprend son siège.



300-1 **Rapport du directeur des travaux publics**

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics, Stéphane Patry, a déposé son rapport pour le mois de février 2025 concernant les travaux effectués par le service des travaux publics.

300-2 **Achat d’une pièce de rechange pour la niveleuse**

M.B. 2025-03-05-066

CONSIDÉRANT que le bras de transmission de la niveleuse est brisé, nécessitant l’achat d’une pièce pour rétablir son bon fonctionnement et assurer l’entretien des routes municipales ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Pascal Saumure, appuyé par Michel Lamoureux,

QUE le conseil autorise l’achat de la pièce requise auprès de la Ville de Gracefield pour un montant de 1 000.00 \$, taxes en sus ;

QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à procéder à l’achat.

Adoptée à l’unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
-----	---

400-1 **Usine d’épuration et réseau d’égout**

A- **Rapport de l’inspecteur municipal**

Note au procès-verbal

L’inspecteur municipal, Charles Racine, a déposé son rapport pour le mois de février 2025 concernant l’usine d’épuration.

400-2 **Station de pompage et réseau d’aqueduc**

A- **Rapport de l’opérateur certifié en eau potable**

Note au procès-verbal

L’opérateur certifié en eau potable, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de février 2025.

400-3 **Achat d’une pompe pour le réseau d’aqueduc**

M.B. 2025-03-05-067

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Bouchette doit procéder à l’achat d’une nouvelle pompe pour le réseau d’aqueduc afin d’assurer un approvisionnement en eau potable fiable et sécuritaire pour les citoyens;

CONSIDÉRANT que cet investissement est nécessaire pour maintenir l’efficacité et la performance du système d’aqueduc municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Michel Lamoureux,



QUE ce montant soit financé à même le budget de fonctionnement et/ou le fonds réservé aux infrastructures municipales, selon la disponibilité des fonds;

QUE la direction générale soit mandatée pour procéder à l'acquisition en conformité avec les règles de gestion contractuelle de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

400-4 Achat d'un camion pour la collecte des matières résiduelles et renonciation à l'entente avec Blue Sea et Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

M.B. 2025-03-05-068

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Bouchette souhaite assurer un service efficace et autonome de collecte des déchets sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité juge plus avantageux d'acquérir son propre camion de collecte plutôt que de poursuivre sa participation à l'entente intermunicipale avec Blue Sea et Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT que l'achat d'un camion de collecte permettra une meilleure gestion des opérations et une optimisation des coûts à long terme;

CONSIDÉRANT que des fournisseurs ont été sollicités afin d'obtenir des prix pour un camion de collecte de matières résiduelles;

CONSIDÉRANT que, conformément aux règles de gestion contractuelle applicables, la Municipalité a retenu la soumission jugée la plus avantageuse en fonction des critères établis ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Steve Millar,

QUE la Municipalité de Bouchette autorise l'achat conformément aux fonds disponibles au budget de fonctionnement pour l'achat d'un camion destiné à la collecte des matières résiduelles;

QUE la Municipalité de Bouchette informe officiellement Blue Sea et Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau de son retrait de l'entente intermunicipale pour la collecte des déchets, et prenne les mesures administratives nécessaires pour formaliser cette décision;

QUE la direction générale soit mandatée pour procéder à l'acquisition du camion et assurer le suivi du retrait de l'entente intermunicipale;

QUE la direction générale soit autorisée à procéder aux affichages de poste pour 2 employés pour effectuer les collectes.

Adoptée à l'unanimité

400-5 Prestation de service pour les réparations de l'usine d'épuration

M.B. 2025-03-05-069

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à des réparations nécessaires à l'usine d'épuration ;

CONSIDÉRANT QUE le prestataire de service a déjà effectué des travaux pour la municipalité et a donné satisfaction quant à la qualité de ses services ;



CONSIDÉRANT QUE l'expertise et l'expérience du susmentionné sont reconnues et qu'il répond aux exigences techniques et budgétaires de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les réparations doivent être réalisées dans les meilleurs délais afin d'assurer le bon fonctionnement de l'usine ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Pascal Saumure, appuyé par Michel Lamoureux,

QUE le conseil autorise l'utilisation des services offert par M. Philippe Larivière pour les réparations à réaliser à l'usine;

QUE le maire et la direction générale soient autorisés à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
-----	--------------------

500-1 Autorisation à la direction générale pour la planification d'activités à l'occasion de la journée de la santé mentale

M.B. 2025-03-05-070

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bouchette reconnaît l'importance de la santé mentale et souhaite promouvoir le bien-être de ses citoyens et employés;

CONSIDÉRANT QUE la Journée de la santé mentale représente une occasion de sensibilisation et d'engagement communautaire en faveur du mieux-être collectif;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jean Daoust, appuyé par Steve Millar,

QUE le conseil autorise la direction générale à planifier des activités aux cours de l'année dans le cadre de la Journée de la santé mentale;

QUE la direction générale demande approbation au conseil municipal avant l'organisation des activités;

QUE la direction générale puisse collaborer avec les organismes du milieu pour assurer le succès de ces initiatives.

Adoptée à l'unanimité

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
-----	---

600-1 Signature de promesses de cession de terrain – Projet de la Baie-Gabriel

M.B. 2025-03-05-071

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite mener à terme le projet de la Baie-Gabriel;

CONSIDÉRANT que des propriétaires ont été consulté et sont en accord de procéder à la cession de portions de leurs terrains;



EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Pascal Saumure, appuyé par Michel Lamoureux,

QUE le conseil autorise la signature de quatre promesses de cession de terrain avec les propriétaires concernés liées au projet de la Baie Gabriel, selon les conditions établies ;

QUE le maire et la direction générale soient autorisés à signer les documents requis pour officialiser ces promesses de cession.

Adoptée à l’unanimité

Note au procès-verbal

Le maire, Steve Lefebvre remercie les conseillers Steve Millar et Michel Lamoureux ainsi que tous les bénévoles ayant contribué au succès de la journée familiale hivernale.

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Réaffectation d’une portion du budget de la journée hivernale pour une activité en avril

M.B. 2025-03-05-072

CONSIDÉRANT que la municipalité avait prévu un budget pour l’organisation de la journée hivernale ;

CONSIDÉRANT que certaines sommes allouées à cet événement n’ont pas été utilisées ou peuvent être réaffectées ;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite organiser une activité en avril afin d’offrir une programmation diversifiée à la population ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Michel Lamoureux,

QUE le conseil autorise l’affectation d’une portion du budget non utilisé de la journée hivernale pour financer une activité qui se tiendra en avril ;

QUE le conseil municipal demeure informé des modalités et des coûts finaux de l’événement.

Adoptée à l’unanimité

700-2 Emplacement de la bibliothèque municipale

M.B. 2025-03-05-073

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite offrir à ses citoyens un lieu d’accès à la culture, à l’information et à l’éducation;

CONSIDÉRANT que la municipalité dispose de terrains et de bâtiments pouvant être aménagés afin d’accueillir une bibliothèque municipale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Lamoureux, appuyé par Jean Daoust,

QUE la bibliothèque municipale soit temporairement aménagée au Centre 4 saisons jusqu’à ce qu’un emplacement soit sélectionné.



Adoptée à l’unanimité

700-3 Affichage du poste de brigadier/bibliothécaire

M.B. 2025-03-05-074

CONSIDÉRANT que la municipalité doit pourvoir le poste de brigadier à la prochaine rentrée scolaire;

CONSIDÉRANT que la municipalité relocalisera la bibliothèque et qu'il faut pourvoir le poste de bibliothécaire afin d’assurer la continuité des services ;

CONSIDÉRANT que lesdit postes sont prévus au budget annuel et qu’il est nécessaire d’entamer le processus de recrutement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monique Pelletier, appuyé par Marc Poirier,

QUE la municipalité procède à l’affichage du poste de brigadier/bibliothécaire selon les modalités prévues par la politique de gestion des ressources humaines ;

QUE la direction générale soit autorisée à entreprendre les démarches nécessaires au recrutement.

Adoptée à l’unanimité

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Offre de service d’une citoyenne

M.B. 2025-03-05-075

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a reçu une proposition d’une citoyenne pour l’ouverture d’une cantine au centre 4 saisons durant la période hivernale;

CONSIDÉRANT que la saison hivernale tire à sa fin;

CONSIDÉRANT que le conseil souhaite offrir la possibilité à chaque personne intéressée de proposer une offre de service pour la cantine pour l’an prochain;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Michel Lamoureux,

QUE le conseil décline l’offre de service de la citoyenne afin de permettre à chaque personne intéressée à proposer une offre l’an prochain.

Adoptée à l’unanimité

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------



--	--

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Camion de matières résiduelles
- Poste combiné brigadier/bibliothécaire
- Nombre d'employé pour la collecte de matières résiduelles
- Avis juridique concernant l'acquisition de biens d'élus

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
------	--------------------

1100 **Levée de la séance**

M.B. 2025-03-05-076

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Patricia Larivière
Directrice générale par intérim et
Greffière-trésorière par intérim